Envoyé en préfecture le 02/07/2019
Reçu en préfecture le 02/07/2019
Affiché le
ID : 059-200041960-20190624-CC_2019_130-BF

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération
CC_2019_130

L'an deux mille dix-neuf, le 24 juin à 19 heures, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à TOURMIGNIES sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 17 juin 2019, conformément à la loi.

OBJET :

COMMISSION N°4

Vote du compte de gestion 2018

du budget annexe Office du tourisme

Présents :
M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président
M. Bernard CORTEQUISSE, 1er Vice-président
M. Eric MOMONT, 2ème vice-président
M. Luc FOUTRY, 3ème vice-président
M. Bernard CHOCRAUX, 4ème vice-président
M. Benjamin DUMORTIER, 5ème vice-président (jusque la délibération CC_2019_107)
Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6ème vice-présidente
M. Jean-Michel DELERIVE, 7ème vice-président
M. Sylvain CLEMENT, 8ème vice-président
M. Yannick LASSALLE, 9ème vice-président

Présents à l'ouverture de la séance :

De la délibération CC_2019_088 à la 107

Titulaires présents : 37

Suppléants présents : 3

Procurations : 8

Nombre de votants : 48

M. Guy SCHRYVE, Mme Anne de BISSCHOP, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Thierry BRIDAULT, M. Alain DUTHOIT, M. Frédéric PRADALIER, M. Olivier VERCRUYSSE, M. Bernard ROGER, M. Jean DELATTRE, M. Pascal FROMONT, Mme Marion DUBOIS, M. Michel DUPONT, M. Yves OLIVIER, M. Régis BUE, M. Jean-Paul FRANCKE, M. Christian DEVAUX, M. Benoît BRILLON, Mme Ingrid LEMAHIEU, M. Ludovic ROHART, Mme Monique RIZZO, Mme Marie CIETERS, M. Thierry LAZARO, M. Didier WIBAUX, M. Yves LEFEBVRE, M. Luc MONNET, M. Pierre CROXO, M. Alain DUCHESNE, M. Alain BOS, M. Jean-Luc LEFEBVRE

De la délibération CC_2019_108 à la 156

Titulaires présents : 36

Suppléants présents : 3

Procurations : 9

Nombre de votants : 48

Ont donné pouvoir :
M. Benjamin DUMORTIER, procuration à Mme Marion DUBOIS (à partir de la délibération CC_2019_108)
Mme Marie-Hélène BACLET, procuration à M. Régis BUE
M. Marcel PROCUREUR, procuration à M. Didier WIBAUX
M. Jean-Paul BEAREZ, procuration à M. Jean-Luc LEFEBVRE
Mme Marie-Christine FILARETO, procuration à M. Ludovic ROHART
M. Frédéric SCZYMCZAK, procuration à Mme Ingrid LEMAHIEU
M. Bruno RUSINEK, procuration M. Jean-Michel DELERIVE
Mme Joëlle DUPRIEZ, à procuration M. Luc MONNET
M. Christian LEMAIRE, procuration à M. Arnaud HOTTIN

Absents excusés :
M. Raymond NAMYST, M. Amaury DUFOUR, M. Francis MELON, Mme Jeannette WILLOCQ

M. Jean-Claude SARAZIN, remplacé par sa suppléante, Mme Anne De BISSCHOP
Madame Sandrine PESSE, remplacée par son suppléant, M. Olivier VERCRUYSSE
Madame Annick MATTON, remplacée par son suppléant, M. Alain BOS

Secrétaire de Séance : M. Benjamin DUMORTIER

Envoyé en préfecture le 02/07/2019
Reçu en préfecture le 02/07/2019
Affiché le
ID : 059-200041960-20190624-CC_2019_130-BF

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 juin 2019

Délibération CC_2019_130

COMMISSION N°4

Vote du compte de gestion de l'année 2018 du budget annexe « Office du Tourisme PEVELE CAREMBAULT »

En application des articles L1612-12 et L2121-31 du CGCT relatifs à la présentation du compte de gestion ;
Vu le budget primitif 2018 et les décisions budgétaires modificatives qui s'y attachent,
Vu le compte de gestion du budget principal de la Communauté de communes Pévèle Carembault, dressé par Monsieur le Receveur de TEMPLEUVE-LA- PEVELE

Le Conseil Communautaire **(par 48 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 48 VOTANTS)**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur du **BUDGET Annexe Office du tourisme Pévèle Carembault**, accompagné des états de développement des comptes des tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2018 du **BUDGET Annexe Office du tourisme Pévèle Carembault,**

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 ; celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant qu'il y a correspondance parfaite entre les chiffres de l'ordonnateur et ceux du comptable sur l'exécution du budget de l'exercice,

1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
3) Statuant sur la compatibilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur pour **le BUDGET Annexe Office du tourisme Pévèle Carembault**, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

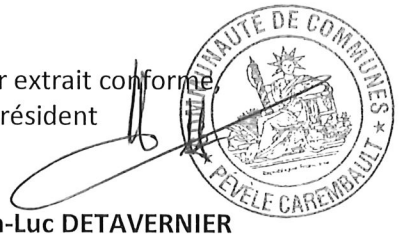

Jean-Luc DETAVERNIER